

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 13 (1892)
Heft: 9

Artikel: Bulletin mensuel : (5 septembre 1892)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (5 septembre 1892¹.)

Au Congrès des sociétés françaises de géographie réuni à Lille, au commencement d'août, a été longuement discutée la question du **rôle des grandes Compagnies privilégiées** pour l'extension et le développement de la colonisation. Voici les résolutions qui ont été adoptées :

Art. 1^{er}. Pendant une période de temps dont la durée sera proportionnée aux charges imposées, ces Compagnies administreront en bon père de famille le territoire à elles concédé ; elles maintiendront l'ordre public au moyen d'une force de police entretenue par elles, et pourront recevoir les taxes représentatives des services qu'elles rendront aussi bien que des taxes sur les marchandises à l'entrée et à la sortie : le tout sous le contrôle du gouvernement français et à titre révocable en cas d'abus manifeste et persistant. Ces Compagnies ne jouiront pas d'un monopole commercial.

Art. 2. Il pourra être mis à la charge de ces Compagnies coloniales des travaux publiques à exécuter, comme wharfs, routes, voies ferrées, et, en compensation, il pourra leur être concédé une partie des forêts, des mines et des terrains publics, sous la réserve des droits indigènes.

Art. 3. Les Compagnies devront justifier d'un capital à déterminer par l'administration suivant les cas et suivant l'importance du territoire qui leur sera concédé. Ce capital pourra être souscrit par actions de 100 fr. et au-dessous, par dérogation à la loi de 1867, et devra être, pour moitié, versé dans une caisse publique avant toute concession.

Art. 4. Les Compagnies coloniales devront rendre compte chaque année au gouvernement, et plus souvent si celui-ci le réclame, de la façon dont elles auront exercé leurs droits et exécuté leurs obligations.

Art. 5. En cas d'abus manifeste et persistant, la déchéance de la Compagnie pourra être prononcée sous réserve des droits acquis.

Le *Recueil consulaire* publié par le ministère des affaires étrangères de Belgique renferme, sur la **Tripolitaïne**, des renseignements importants au point de vue du commerce, dont nous croyons devoir donner un résumé à nos lecteurs. Entre Tunis et l'Égypte, les deux centres les

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

plus importants de la côte septentrionale d'Afrique sont Tripoli et Bengazi. Quoique, par mer, la distance entre les deux villes ne soit que de 576 kilom., les communications sont rares parce qu'aucune ligne de vapeurs ne touche régulièrement à Bengazi et que le télégraphe y fait défaut. Les communications par terre sont fort peu de chose, parce que le voyage d'un endroit à l'autre prendrait 20 jours à dos de chameau, sans compter qu'au-delà de Misurata, la sécheresse du sol et le grand nombre de marais salés rendraient les voyages non seulement dangereux au point de vue de la santé, mais encore presque impraticables. Tripoli est en relation par la mer avec la Tunisie, l'Algérie, la Turquie, l'Autriche, la Belgique, l'Angleterre et même avec les États-Unis ; c'est aussi le centre de réunion des caravanes destinées au Fezzan, à Ghadamès, au Bornou, au Ouadaï et à d'autres sultanats de l'Afrique centrale. D'autre part, Bengazi trafique avec Malte, la Canée et tous les ports du Levant; c'est le point de départ des caravanes formées à Tripoli et se rendant au Ouadaï et au Darfour. De Bengazi, une grande quantité de bestiaux sont envoyés par terre aux marchés de l'Égypte. Entre Tripoli et Bengazi, les localités de la côte qui ont une importance commerciale sont Homs, Tabia, Zliten, et Misurata. Homs, à 100 kilom. de Tripoli, exporte en Angleterre, ainsi que Tabia et Zliten, une assez grande quantité d'alfa. Misurata, à 170 kilom. de Tripoli, exporte des dattes, de la sparterie, des œufs, des pommes, etc. Derni, à 200 kil. à l'Est de Bengazi, exporte des céréales, des dattes, des peaux, de la laine et des animaux. Tobruk, à 400 kilom. de Bengazi, n'a aucune importance commerciale. C'est un port très grand et très profond, peut-être le plus vaste de la Méditerranée ; les plus grands vaisseaux de guerre peuvent manœuvrer sans danger ni difficulté à quelques mètres des quais. Mais c'est un port complètement abandonné.

Dans le même *Recueil consulaire*, se trouve une communication du consul belge de Tripoli sur le **lac salé de Bréga**, situé à la frontière occidentale de la Tripolitaine, séparé de la mer par une bande de terre d'un kilom. de large au plus et dont les eaux ont une superficie d'au moins 500 kilom. carrés, ou 50,000 hectares. Le marais salé de Bréga mesure 90 kilom. de tour ; à cheval on peut le traverser en longueur en 8 heures, et en largeur en quatre heures. Trente mille hectares au moins pourraient en être exploités, et fourniraient une quantité inépuisable d'un sel de qualité supérieure, très beau, bon pour la cuisine et la table, pour saler le poisson ; il pourrait rivaliser avec tous les sels de l'Europe. Les travaux d'extraction pourraient se faire du commencement de juin

jusqu'aux premières pluies de novembre. Durant ces cinq ou six mois, l'on pourrait transporter à la côte assez de sel pour en charger des navires en toute saison. La route qui conduit au lac Bréga est accessible toute l'année ; les navires trouvent un abri sûr, quoiqu'ils doivent jeter l'ancre à quelque distance du bord. Malgré les avantages qu'offrirait l'exploitation du sel pour la Turquie et les autres pays, personne n'en tire parti.

Un correspondant du *Temps*, parlant des avantages qu'offre la **route** relativement courte de **Djiboutil à Harrar** (250 kil.) et à **Ankober** (650 kil.), pourvue d'eau sur tout son parcours, et d'herbe pour la nourriture des bêtes de somme, leur attribue l'importance acquise par Djiboutil depuis 1880. Vers la fin de cette année, dit le journal, une maison française y établit une factorerie. Ce fut la première maison de la ville, qui compte actuellement — autant qu'il est possible d'en juger dans un pays musulman, où les recensements sont impossibles — près de 2000 habitants et une population flottante parfois aussi considérable. On y trouve des Français et des Grecs, des Arabes et des Juifs. Le gros de la population est composé d'indigènes somalis et d'Abyssins, pour la plupart au service des Européens. Le jour où les communications avec le Harrar seront devenues sûres et faciles et où les paquebots français feront escale dans son port, Djiboutil verra sa prospérité s'accroître dans de grandes proportions. Aussi, cette ville, qui a à peine quatre années d'existence, tend à être préférée à Obock et à le remplacer. C'est la conclusion d'études techniques faites récemment par M. Suais, inspecteur général des travaux publics. Les chiffres suivants indiquent quelle a été la fortune rapide de ce nouveau port. En 1888, il était fréquenté par 57 boutres arabes et 4 bateaux français ; en 1891, il y est entré 502 boutres, 22 bateaux français et 8 anglais. A l'encontre des rivages de la mer Rouge, grandioses dans leur aridité et leur tristesse, le paysage de Djiboutil est plutôt gai. A l'aurore et au crépuscule, la vue du golfe est d'une rare magnificence et ne le cède en rien à certaines belles perspectives de l'Italie et de l'Archipel. La vallée d'Ambouli est toute verdoyante, et l'on est en train d'y créer des jardins qui réussissent bien et fournissent aux Européens quelques légumes et même des choux, chose incomparablement précieuse au bord du golfe d'Aden. Même différence pour le climat ; alors qu'en février, il fait déjà chaud à Obock, on jouit à Djiboutil d'une température très douce et l'on y a de plus le très appréciable avantage de n'y recevoir pendant l'été le vent du désert que rafraîchi et déchargé de sable en raison de son passage au-dessus du

golfe. On assure que le roi Ménélick s'intéresse beaucoup à la destinée de Djibouti et est disposé à faire les frais d'une ligne télégraphique qui partirait de ce point pour se diriger sur le Harrar et le Choa ; il a tout intérêt à savoir ce que deviennent ses caravanes et à connaître journallement le cours des denrées qu'il leur confie.

Dans une réunion de la British Association pour l'avancement des sciences, tenue à Cardiff, on a fait ressortir l'utilité qu'il y aurait à bien connaître le **climat de l'Afrique tropicale**, et un comité a été chargé de recueillir des renseignements à ce sujet et de les publier. L'œuvre se divisera en deux branches : 1^o recevoir les renseignements et en faire le résumé ; 2^o essayer d'établir un réseau d'observations sur cette vaste région, non seulement sur la partie qui relève de l'Angleterre, mais encore sur toute l'Afrique tropicale. Le Comité, dont fait partie M. E.-G. Ravenstein, l'habile cartographe de la Société de géographie de Londres, a lancé une circulaire dans laquelle il demande qu'on veuille bien lui faire part de toutes les observations météorologiques faites avec soin et régularité dans l'Afrique tropicale et qu'on lui prête les données de cette nature non encore publiées. De son côté, il se fera un plaisir de communiquer à toutes les personnes résidant dans cette partie de l'Afrique et qui seraient disposées à faire des observations régulières, des instructions sur la manière d'observer et des tableaux en blanc à renvoyer, une fois les observations consignées, au secrétaire, M. G.-J. Symons, 62, Camden-square, Londres N. W.

Au cours de son expédition du **Kilimandjaro** au **Victoria-Nyanza**, le Dr **Oscar Baumann** a fait d'intéressantes découvertes au sujet desquelles il a envoyé à la Société anti-esclavagiste allemande un rapport daté de Kadoto, 13 avril, reçu à la côte le 15 juin et à Coblenz le 13 juillet, ce qui montre combien sont efficaces les mesures prises par les Allemands en vue de l'envoi de courriers rapides de l'intérieur à la côte de l'Est africain. Le fait le plus remarquable consigné dans ce rapport, c'est la découverte d'un lac de plus de 150 kilom. de long, jusqu'ici encore complètement inconnu. Le Dr Baumann avait d'abord exploré le lac Manjara, de 120 kilom. de long sur une largeur moyenne de 30 kilom. L'eau en est salée et saumâtre, et sur les bords se trouvent de grands dépôts salins dont des échantillons ont été envoyés en Europe. Du petit Aroucha, l'explorateur traversa le district des Balanga pour se rendre à l'extrémité septentrionale du lac, dont il longea ensuite la rive orientale en passant par l'Oumbougoué, pays fertile, riche en bétail et en ânes et habité par une race belle et forte. Contournant le sud du lac, il en suivit

la côte occidentale, jusqu'à Gorongo, à l'ouest du lac Natron et découvrit un petit lac salé, le lac Gorongo. Le 21 mars, il prit une direction occidentale, et le 23, à sa grande surprise, il se trouva en présence d'une immense nappe d'eau, c'était le lac Eiassi, dont il longea la partie septentrionale sans jamais en apercevoir l'extrémité méridionale. « Je fus », écrit M. Baumann, « extrêmement surpris par cette découverte, d'autant plus qu'on n'avait jamais eu connaissance, même par ouï-dire, de l'existence de ce lac. Les Masaï qui, dans leurs expéditions guerrières, longent souvent le lac, n'ont déclaré que cette eau s'étend jusqu'à l'Iramba, ce qui lui donnerait une longueur de 150 kil. Sa largeur, dans la partie nord que j'ai explorée, atteint de 30 à 50 kil. Les Masaï en suivent la rive orientale, la route étant, dans la partie occidentale, rendue plus difficile pour eux à cause du passage d'un cours d'eau venant de l'Ou-Soukouma. » Il paraît certain que cette rivière est le Wamberé dont l'issu était inconnue jusqu'ici. Le 19 mars, l'expédition rencontra le Lgarria, petit lac salé et, le 12 avril, elle aperçut le lac Victoria des hauteurs du plateau de Kadoto. Tout le pays traversé par le Dr Baumann est habité, sauf une longue bande de territoire où, pendant vingt jours de marche, on ne vit aucun indigène. Cependant l'eau était abondante, et bien qu'une peste bovine eût décimé la plus grande partie du bétail, et causé la disette, l'expédition n'eut pas à souffrir de la faim ; elle avait emmené avec elle, de l'Oumbougoué, 150 têtes de bétail dont elle possédait encore une centaine à son arrivée au lac Victoria. Le climat, entre le plateau de la steppe du Wamebré et le lac Victoria, est tellement salubre que l'expédition n'eut pas un cas de fièvre dans ce territoire. La température était même plutôt trop basse que trop élevée.

Après avoir fondé la station de Marangou au **Kilimandjaro**, le Dr Peters avait provisoirement abandonné celle de **Moski**. Méli, fils et successeur du sultan Mandara, en prit possession et refusa de l'évacuer lorsque M. de Bülow, officier allemand qui remplaçait le Dr Peters, l'y invita. Croyant disposer de forces suffisantes pour l'y obliger, M. de Bülow fut attaqué à l'improviste par 3000 Oua-Chagga dont mille avaient des fusils perfectionnés. Ses soldats formèrent le carré, mais voyant que les munitions allaient manquer, il ordonna la retraite. Affaibli par deux blessures, il était porté en hamac lorsqu'il en reçut une troisième mortelle ; son lieutenant et 31 soldats avaient succombé. Les journaux allemands affirment que les Anglais ont travaillé l'esprit de Méli pour l'amener à se déclarer contre l'Allemagne ; ce chef avait fait une visite à Mombas au commencement de l'année. Il est certain que les indigènes

s'étaient procuré des armes perfectionnées et des munitions à la station anglaise de Taveta très rapprochée de la frontière allemande. Aux yeux des Allemands, cette vente d'armes par les Anglais aux indigènes constitue une violation flagrante des Actes de la Conférence de Bruxelles de 1891.

Dans un rapport sur **Zanzibar** et **Pemba**, M. Portal, consul général anglais, attribue le malaise économique dont souffrent ces îles à la culture trop exclusive du giroflier, dont les plantations exigent de grands soins et dont la vente n'est pas toujours assurée. Il y a encore à Zanzibar une quantité de terres en friche, ce qui ne peut surprendre dans un pays où les Arabes ont longtemps dominé. Aujourd'hui que l'ivoire et les esclaves, leurs deux grandes sources de profit, deviennent de plus en plus rares, et que le prix du girofle a baissé d'un quart par suite de l'abondance de cette denrée, on peut s'attendre à voir le sol passer des mains des Arabes dans celles des Hindous et des Européens. On pourra introduire la culture du palmier à coco, de l'aloès, du sagou, du manioc, du café et de la vanille. Au nord et à l'ouest de l'île de Zanzibar sont les régions fertiles couvertes de girofliers et de palmiers à coco ; le sud et l'est sont surtout rocheux, c'est là que poussent la plupart des épices. Les importations dans l'île de Zanzibar sont de 1,300,000 liv. sterl. dont 200,000 liv. sterl. proviennent du littoral africain allemand et consistent en ivoire, gomme copal, caoutchouc, grains, peaux, bois de construction. Un tiers des produits importés viennent de Bombay. Les exportations montent à 1,350,000 liv. sterl. Zanzibar et Pemba exportent des girofles et autres épices, noix de coco, bétel, tabou, grains. Zanzibar voit passer de l'ivoire pour 950,000 liv. sterl. à destination de Bombay, Londres, Le Havre, Hambourg et New-York.

D'après les *Proceedings* de la Société de géographie de Londres, la situation sur les plateaux du **Chiré** s'est calmée. Le nouvel officier des Sikhs appelés de l'Inde par le commissaire H. H. Johnston, a pris le commandement du fort construit au sud du lac Nyassa. Le capitaine Sclater travaillait à améliorer la route entre Katounga et Blantyre dont les fortes pentes étaient jusqu'ici impraticables aux voitures. Quand cette section sera terminée, on entreprendra celle de Blantyre à Zomba, puis celle de Zomba à Zoa et à Chiromo. Le capitaine Sclater écrivait le 29 mai : Aujourd'hui nous avons atteint le faîte de Zomba. Un des traits caractéristiques de ce pays, c'est que presque toutes les montagnes ne sont que de simples tables avec des précipices tout autour, il en est fort peu qui aient la forme de pics. Au faîte de Zomba, nous avons trouvé un climat et une flore analogues à ceux du Cap. Le plateau, à une altitude

générale de 1300^m à 1700^m, est couvert d'une herbe courte et de bouquets d'arbres, mais il n'y a point de cèdres et encore moins de forêts ; le sol est bon. La large vallée dans laquelle coule la rivière qui passe devant la résidence était jadis très peuplée, mais tous les habitants en ont été vendus il y a une trentaine d'années, après avoir été réduits en esclavage par les Yaos, en sorte qu'elle est maintenant inhabitée.

Nous avons, à plusieurs reprises, mentionné le célèbre institut de **Lovedale**, dans la Cafrière britannique. M. Grandjean, missionnaire à la baie de Delagoa, l'a visité récemment à son retour du Le-Souto, où sa santé l'avait obligé à faire un séjour de repos. L'extrait suivant est emprunté à une de ses lettres aux *Nouvelles de nos missionnaires* :

« L'année dernière, on avait annoncé comme un progrès qui s'imposait à Lovedale la fondation d'une école d'évangélistes dans le genre de celle de M. Mabille au Le-Souto. Il me tardait de voir cette école fonctionner. Mais quand j'en demandai des nouvelles, on me répondit que les cadres étaient là, le professeur aussi, mais pas d'élèves. Et pourquoi ? Parce que, au contact de la civilisation, les natifs sont devenus intéressés et qu'ils aiment mieux apprendre un métier ou devenir instituteurs que d'être de simples évangélistes à rétribution peu sûre. C'est là un grand danger dans toutes nos missions, et c'est au fond ce qui a été la cause du mécontentement que nous avons vu percer chez nos évangélistes. La vue de la vie des blancs, éveille en eux des convoitises, pour la satisfaction desquelles il faudrait plus d'argent que la mission ne peut raisonnablement leur en fournir. En revanche, une branche des écoles de Lovedale qui ne manque jamais d'élèves, c'est celle qui enseigne les métiers. On forme là des forgerons, des charrois, des charpentiers, des menuisiers : c'est surtout par ce côté de son activité que Lovedale s'est attiré les faveurs du gouvernement, comme aussi par le fait qu'on travaille systématiquement à remplacer la langue indigène par l'anglais. Sur quinze professeurs et maîtres de métiers, un seul sait tolérablement la langue cafre, toutes les leçons sans exception doivent se donner en anglais. J'ai été stupéfait en voyant la pauvreté de la littérature cafre après plus de cinquante ans de travaux. Quelle différence avec le Le-Souto où l'on possède déjà une littérature fort respectable. Pour tous les points où il m'a été possible d'établir une comparaison entre le Le-Souto et Lovedale, certes le Le-Souto en est sorti à son avantage. Les Anglais, dans leurs missions, ne peuvent se débarrasser de la préoccupation d'anglicaniser les races qu'ils évangélisent ; ils ne se hâtent pas d'apprendre les langues des indigènes et attendent souvent que ces derniers comprennent leur anglais. »

Le conflit qu'ont fait naître entre l'**État indépendant du Congo** et la République française, les procédés des fonctionnaires belges dans le territoire de l'**Ouellié** au nord du 4° lat. N. assigné par les traités comme limite septentrionale de l'État du Congo, et l'assassinat de M. de Poumayrac dans la région du **Kotto**, ont fourni aux journaux l'occasion de nous initier aux échanges de vue qui ont eu lieu entre l'État indépendant et la Grande-Bretagne, pendant que le premier demandait à la France une rectification de sa frontière nord. Des négociations poursuivies entre le gouvernement du Congo et le président de l'Imperial British East African Company devait résulter un accord éventuel sur les bases suivantes : la frontière de l'État indépendant était reportée au Nil jusqu'à Lado, et à partir de ce point elle montait au 5° lat. N. En échange de ces importantes concessions territoriales, la Société anglaise recevait une bande permettant la jonction des possessions britanniques du Nyasaland avec les possessions anglaises de la région des lacs Albert et Albert-Édouard. La colonie allemande de l'Afrique orientale était ainsi séparée du Congo et l'Angleterre réalisait son vœu de joindre ses colonies de l'Afrique méridionale aux territoires qu'elle s'attribue au Soudan.

Pendant ce temps le gouvernement du Congo proposait à la France de couper en deux la vallée du Mbomou, de faire passer la frontière par le thalweg de cette rivière jusqu'à la ligne de partage des eaux des bassins du Congo et du Nil, et de là, de prendre comme limite dans le bassin du Nil, une ligne méridienne avoisinant le 25° long. E. de Paris. Mais, comme la grande Bretagne et l'État du Congo arrêtaient leur frontière commune au 5° lat. N., l'État indépendant abandonnait à l'Angleterre les pays situés à l'Est du 25° de longitude et, en fin de compte, la délimitation des intérêts anglais dans l'ancien Soudan égyptien aurait été effectuée, par ce moyen détourné, sans que la France eût été appelée à demander à l'Angleterre les concessions que peut comporter le règlement de cet important problème. Ce sont ces circonstances qui, jusqu'ici, ont empêché l'accord entre la France et l'État du Congo ; le conflit actuel n'est pas de nature à faciliter un arrangement. La demande de médiation faite par le gouvernement de l'État du Congo sera-t-elle agréée ? Nous voulons l'espérer. Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de voir à ce sujet, les Actes de la Conférence de Berlin relatifs à la médiation d'une puissance amie invoqués par ceux-là mêmes qui n'en ont point tenu compte lors du conflit, beaucoup plus sérieux, à notre avis, entre le Portugal et la Grande-Bretagne.

Il s'est fondé dans le pays de Galles, sous le patronage de Léopold II,

souverain de l'État indépendant du Congo, une **œuvre congolaise** à la tête de laquelle se trouve le Rév. W. Hughes, qui s'est donné pour tâche d'instruire de jeunes Africains, afin de faire d'eux, plus tard, des missionnaires ou des instituteurs qui apprendront aux noirs ce qu'ils auront appris eux-mêmes. L'institut est installé à Colwyn-Bay, la Naples du pays de Galles. Le Rév. Hughes était au Congo lorsque Stanley y préparait la fondation de l'État libre. Il revint en Europe ramenant avec lui deux jeunes nègres qui furent ses premiers élèves. Aujourd'hui, l'institut en compte dix, et son fondateur espère voir bientôt ce nombre porté à cinquante; il projette d'en créer un autre pour les jeunes nègresses. Cette œuvre paraît rencontrer de grandes sympathies en Angleterre. Une société de navigation s'est offerte pour transporter gratuitement les jeunes noirs du continent africain à Liverpool, et pour les rapatrier une fois leur éducation terminée. Deux des élèves de M. Hughes sont déjà retournés en Afrique où ils sont attachés aux missions.

M. Marcel Monnier, qui accompagnait le capitaine Binger dans sa nouvelle mission, en a communiqué au *Temps* les résultats, dans une dépêche de **Grand-Bassam**, le 30 juillet. Au **pays de Kong**, ont été consolidées les relations nouées au cours du premier voyage. Partout la mission a été bien accueillie. Le mouvement commercial a augmenté sur plusieurs points. Les chefs ont ouvert de nouveaux sentiers, et amélioré ceux qui existaient. Quelques notables de Kong descendront prochainement à Grand-Bassam. Des traités ont été conclus qui ont placé le Diamara sous le protectorat de la France, fait important, la région du Baoulé étant la route la plus directe de Kong au littoral par la rivière Isi. Les marchands de Kong sont impatients de communiquer avec les établissements français de la côte d'Ivoire. Leurs caravanes arrivent déjà à Attrakou, point terminus de la partie navigable du Comoé, à huit jours de Grand-Bassam. Bientôt le courant d'un trafic régulier avec la métropole commerciale de la boucle du Niger sera un fait accompli.

M. de Beckmann est revenu de la mission dont il avait été chargé au **Fouta-Djallon**. Dans son rapport qui montre à quel point les pillards indigènes sont le fléau de toutes ces riches régions, il fait de la ville de Demokoulima, à la limite du Fouta-Djallon, la description suivante. Demokoulima fait un commerce considérable; c'est le point où les Sous-sous échangent leurs marchandises contre le caoutchouc et les bœufs de caravane de l'intérieur. Il s'y fait autant de commerce qu'à Dubréka. Les chemins sont absolument fermés aux étrangers, ou du moins on soulève tant de difficultés pour leur passage qu'ils ne peuvent descendre à la

côte et sont obligés d'accepter les prix des Soussous qui sont les maîtres du marché et veulent être les seuls à traiter avec les factoreries de la côte. Demokoulima est situé sur un plateau entouré de hautes montagnes; la ville en elle-même n'est pas très grande, mais elle est entourée de nombreux villages et de fermes qui regorgent de marchandises. On peut tout se procurer avec du caoutchouc et de l'argent. Le pays est très salubre et les Européens y vivraient parfaitement. Le vent règne continuellement dans ces parages et le froid y est extrêmement vif pendant quatre mois de l'année. La mission en a beaucoup souffert au début et a dû renoncer à camper; les voyageurs marchaient aussi bien à midi que le soir ou le matin sans être incommodés par la chaleur. A l'ombre, l'air est toujours frais, et presque froid.

Le **Bulletin** de la société de géographie de Marseille a publié des renseignements sur une exploration faite par le Dr Rançon, de Kayes à Nétéboulou, dans l'Ouli, où il a recueilli des documents importants sur l'ethnologie, la géologie, la botanique et la climatologie. Il avait vu à Nétéboulou des captifs portant le nom de Couiadiés et de Bassarès, et désira visiter leur pays; il réussit d'abord à entrer à **Damatou**, ville musulmane fermée jusqu'ici aux Européens et le chef accepta de se placer sous la protection de la France. Mais quand il lui annonça son intention d'aller dans le **Couiadie**, le chef poussa les hauts cris et l'assura qu'il serait tué. M. Rançon ne se laissa pas dissuader, et au bout de cinq jours de marche dans les broussailles, il arriva en vue du premier village Couiadié. Les habitants n'y avaient jamais vu de blancs. « Le pays de Couiadié, » dit-il, « est situé sur un vaste plateau d'environ 120 kilom. de long sur 80 de large, entouré de ravins profonds; la garde en est facile. Après une minutieuse inspection, on nous laissa partir pour Iffané où réside le chef. J'y restai trois jours assez tranquillement; mais il me fallut renoncer à me servir de mon appareil photographique, j'aurais été écharpé; cet instrument causait une terreur folle aux naturels. Lorsque nous dûmes partir, les chefs discutèrent pour savoir si on devait nous laisser partir ou nous tuer. Beaucoup opinèrent pour la mise à mort, mais le chef déclara qu'il ne fallait pas agir ainsi, parce que, étant venu sans armes et sans escorte, il était évident que je ne voulais pas lui faire de mal; en revanche il proposa de nous empêcher de partir, opinion qui prévalut. Comme première mise à exécution, il me demanda de rester un jour de plus pour lui faire plaisir. Finalement, le chef nous refusa des porteurs et nous dûmes charger nos bagages sur nos épaules. Quoi qu'il en soit, je suis heureux d'avoir pu étudier ce pays singulier

et ces hôtes peu hospitaliers, mais je suis encore plus heureux d'en être sorti. »

M. le lieutenant de vaisseau Hourst, qui a commandé pendant quatre ans la canonnière le *Niger*, au **Soudan français**, a fait à la société de géographie de Paris, une communication sur ses explorations hydrographiques sur le Haut-Niger et le Tinkisso pendant les années 1889 et 1890. Le Tinkisso, grand affluent de gauche, qui se jette dans le Niger à 5 kil. en amont du poste de Siguiri, fut remonté d'abord jusqu'à Toumanéa sur la limite du Fouta-Djallon, puis à 45 kilom. en amont jusqu'à Biskrima, où un chasseur put indiquer à M. Hourst la position de Cambaya, point où Caillé traversa le Tinkisso pour se diriger vers l'Est. La route suivie ensuite par M. Hourst, à travers l'Oulada, le Baleya et l'Amana, se confond, sur une partie de son cours, avec celle de Caillé, dont l'itinéraire a été déformé sur la plupart des cartes, sans doute pour le faire cadrer avec les observations de Read. Les résultats acquis par le lieutenant de vaisseau, dit le *Bulletin* de la société de Paris, permettent d'affirmer la navigabilité du Niger, de Bamakou à Kouroussa, et celle du Tinkisso jusqu'à Toumanéa, pendant cinq mois de l'année. Le reste du temps il ne faut compter que sur un batelage qui pourrait cependant n'être pas sans importance. Sur le Tinkisso en particulier, ce batelage primera probablement de beaucoup la navigation à vapeur, les innombrables sinuosités de la rivière empêchant — à moins d'un travail considérable — des bâtiments de quelque longueur, d'y pouvoir circuler. Les observations hydrographiques figureront dans des cartes au $1/50000$ du Haut-Niger et du Tinkisso qui seront établies avec toute l'exactitude désirable.

D'après un récent travail de M. Paul Leroy-Beaulieu, publié par le *Génie civil, l'expansion coloniale de la France* en Afrique, a progressé comme l'indique le tableau suivant :

	Superficie en kil. carrés 1779	Superficie en kil. carrés 1848	Superficie en kil. carrés 191
Algérie	»	100.000	600.000
Tunisie	»	»	140.000
Sahara occidental (entre le 30 ^e paral-			
lèle et le Niger)	»	»	4.000.000
Sénégal, Soudan français et rivières du Sud	1.000	1.000	50.000
<i>A reporter . . .</i>	1.000	101.000	4.790.000

	Superficie en kil. carrés 1779	Superficie en kil. carrés 1848	Superficie en kil. carrés 1891.
<i>Report...</i>	1.000	101.000	4.790.000
Établissements de la Côte d'Or et du golfe de Bénin, et régions entre le Niger au nord, le golfe de Guinée au sud, le Soudan français et la République de Libéria à l'ouest, les possessions anglaises à l'est (déduction faite des possessions allemandes).....	”	200	1.000.080
Congo français.....	”	”	700.000
Mayotte et les autres Comores	”	350	2.065
Nossi-Bé, Diégo-Suarez et Sainte-Marie de Madagascar	”	620	800
Madagascar	”	”	590.000
La Réunion	2.512	2.512	2.512
Île de France et dépendances	2.655	”	”
Obock	”	”	6.000
En Afrique.....	6.167	104.682	7.091.457

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

D'après une communication de M. G. Rolland à l'Académie des Sciences de Paris, une station météorologique fondée dans l'Oued Rir¹ par la Société agricole et industrielle du sud algérien, recueille depuis plusieurs années des observations utiles pour la connaissance du climat saharien et pour la culture du palmier-dattier, en même temps que pour les essais d'acclimatation entrepris ou à entreprendre dans l'Oued Rir¹.

La direction des contrôles civils en Tunisie, a publié le relevé des plantations de vigne, effectuées par les Européens pendant le premier semestre 1892. Ce relevé accuse un total de 316 hectares. Depuis 1888, le vignoble tunisien qui était de 3300 hectares s'est accru de 2175 hectares; il comporte actuellement 5475 hectares. La production en vins a suivi cette progression ascendante. Elle était en 1883, de 15000 hectolitres, en 1891, de 105000; elle atteindra probablement, en 1892, 150000 hectolitres.

Le mouvement de la navigation dans le canal de Suez, en 1891, a constaté le passage de 4207 navires, ayant un tonnage net de 8,698,777 tonnes, tandis qu'en 1890 le nombre des navires n'avait été que de 3389 navires pour un tonnage de 6,890,094 tonnes. Ces chiffres montrent que la progression a été considérable en 1891.

Le *Times* a annoncé qu'un traité de commerce a été conclu entre l'Empire allemand et l'Égypte.

La *Kölnische Zeitung* annonce, d'après un télégramme de Bagamoyo, que la Société pour les plantations dans l'Afrique orientale allemande, vient d'introduire dans cette colonie 500 coolies chinois qui sont arrivés à Tanga le 25 juillet, à bord du *Flinshire*, steamer spécialement nolisé à cet effet. De Tanga ils ont été dirigés sur les plantations de Lewa et Damera.

Les Allemands attachent une importance particulière à l'établissement de communications régulières entre Hambourg et Natal. Leur ligne de navigation qui dessert l'Afrique orientale a été prolongée jusqu'à Lorenzo-Marquez et Durban. Ils espèrent arriver à développer leurs relations avec les républiques boers, ainsi qu'avec les nombreuses colonies allemandes échelonnées de Durban au Cap.

Depuis le 1^{er} juillet, la République Sud africaine et la colonie du Natal, sont entrées dans l'Union postale universelle.

Par l'*Akassa*, de la British and African Steam Company, sont partis d'Anvers, au commencement d'août, MM. Martin et Wente, mandataires de la société des cultures du Congo, chargés de procéder à des essais de culture sur une grande échelle. Cette société estime que pour assurer la prospérité du Congo, il faut le cultiver, pour augmenter ses exportations, et non se contenter d'y recueillir de l'ivoire, marchandise épuisable. Elle va commencer par étudier la culture du tabac sur un territoire de 30000 hectares qu'elle peut choisir à son gré. MM. Martin et Wente ont passé plusieurs années aux Indes où ils se sont occupés de cultures analogues.

Une dépêche de San-Thomé, expédiée par le capitaine Thys, directeur de la Compagnie du chemin de fer du Congo, annonce que le pont de fer de 60^m, jeté sur la rivière Mposo, a été inauguré le 9 juillet. Ce pont représentait le plus important des travaux d'art à effectuer pour la construction de la voie ferrée qui actuellement est poussée très activement au delà de Palaballa.

Une nouvelle Société s'est constituée à Anvers, sous la dénomination de Société anversoise pour le commerce du Congo. Elle a surtout pour but l'exploitation de concessions minières et autres.

Le Comité de l'Afrique française a reçu des nouvelles de la mission Maistre, arrivée le 4 juin au poste de Bangui. M. Maistre allait prendre le commandement des forces laissées au camp de la Kémo, par M. Dybowski. Ces forces comprenaient 70 sénégalais, 139 porteurs et plus de 800 charges. M. Maistre comptait atteindre le camp de la haute Kémo les premiers jours de juin, et en repartir immédiatement vers le N. O., pour gagner le bassin du Chari. Une partie de son armement et de ses marchandises a servi à ravitailler M. de Brazza dans la Sangha.

Le capitaine Ramsay qui avait pris le commandement de l'expédition de feu le baron de Gravenreuth au Cameroun, a quitté le 5 mars Mangambé sur la Samaga, et suivi la route parcourue par Morgen sur la rive droite de cette rivière, jusqu'à Balinga; avec 700 indigènes de ce district, il a livré plusieurs combats aux tribus des Gouatouré et des Vinchowa, puis s'est dirigé par une route nouvelle vers Yaundé

qu'il a atteint le 2 avril. Après avoir remis un canon Maxim au chef de la station et lui avoir laissé 34 hommes, il est revenu à Balinga terminer les travaux nécessaires à cette station; le 23 mai, il était de retour à Cameroun.

Un télégramme de Libreville annonce que M. de Brazza, commissaire général du Congo français, était à la fin de mai, par 4° 45' lat. N. et 15° 23' long. E. Il avait noué de bonnes relations avec les musulmans. L'expédition se trouvait dans un pays salubre, avec des vivres en abondance; l'accueil fait par les indigènes était cordial et la sécurité complète.

Le lieutenant Mizon s'est embarqué à Bordeaux le 10 août. Il arrivera vers le 1^{er} septembre aux bouches du Niger, remontera ce fleuve par le Bénoué jusqu'à Yola. De là, il explorera divers territoires qu'il n'a pas encore parcourus, cherchera à nouer des relations avec les indigènes et à établir des comptoirs. Sa mission a un but essentiellement commercial. De nombreux négociants et industriels lui ont remis pour plusieurs centaines de mille francs de marchandises, qu'il échangera ou donnera à son gré. Le sous-secrétaire des colonies a alloué 100000 fr. à la nouvelle expédition soutenue aussi par le Comité de l'Afrique française.

La mission du Dr Crozat a quitté Kong, le 11 juin, se dirigeant vers les États de Tiéba et le Sénégal; il fera en sens inverse le premier voyage du capitaine Binger. Il tâchera de recueillir des renseignements sur le désastre de l'expédition du capitaine Ménard et de retrouver les papiers du voyageur.

Au printemps de 1890, le comte de Tattenbach s'était rendu à Fez avec plusieurs officiers allemands, pour porter au Sultan des cadeaux de l'empereur d'Allemagne, et avait réussi à faire signer à Mouley-Hassan, un traité de commerce entre l'Allemagne et le Maroc, favorable à toute l'Europe. Les récoltes du Maroc ayant été ruinées par les sauterelles, le Sultan paraissait disposé à revenir sur la parole donnée; mais la récolte de cette année-ci ayant été excellente, le traité entrera en vigueur. A moins que la façon brusque dont se sont terminées les négociations anglo-marocaines, conduites par sir Charles Ewan Smith, ne complique la situation.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Les amis de l'Afrique ont été douloureusement émus des nouvelles annonçant un **soulèvement** plus ou moins général **des Arabes dans la région du haut Congo, jusqu'au lac Tanganyika**, et des accusations portées contre les fonctionnaires de l'État indépendant, contre les représentants des Sociétés commerciales, contre les agents de la Société anti-esclavagiste de Belgique, d'être tous plus ou moins la cause, si non volontaire, du moins occasionnelle, de ce soulèvement et de la mort des Européens qui en ont été les victimes. Avant de chercher à constater la part de responsabilité qui peut incomber à tels ou tels, il nous paraît plus équitable d'attendre que les faits eux mêmes se rattachant au